

## MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune de Valros a prescrit la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 25 juin 2019 avec les objectifs ci-dessous.

- Changement de phasage des OAP avec ajout de la notion de dureté foncière afin de déterminer la chronologie des zones ouvertes à l'urbanisation – zones AU,
- Augmentation de constructibilité des zones AU existantes,
- Augmentation de constructibilité de la zone Ub1 avec modification du pourcentage d'emprise au sol des constructions,
- Modifications règlement et prescriptions,
- Mise à jour des emplacements réservés,
- Mise à jour des annexes.

**L'enquête publique** relative à cette modification se déroulera du 9/11 au 11/12 soit pendant 33 jours, avec 3 permanences du commissaire enquêteur en mairie : le 9 novembre de 9h à 12h, le 25 novembre de 9h à 12h et le 11 décembre de 14h à 17h

Le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture et disponible sur <http://valros.fr/>

Les remarques pourront être consignées soit

- sur registre papier en mairie,
- par courrier postal avant le 11/12/2020 à 17h

à l'attention de M. Jacques Rouveyre - commissaire enquêteur  
Mairie de Valros-101 rue de la Mairie 34290 Valros,

- par courriel à l'adresse [enquetepubliquepluM1@valros.fr](mailto:enquetepubliquepluM1@valros.fr) avant le 11/12/2020 à 17h.